
Le CSCNO et des conseils catholiques francophones signeront une entente de partenariat avec deux établissements scolaires catholiques en France

Pour diffusion immédiate

Le 11 avril 2018

C'est avec fierté que le Conseil scolaire catholique du Nouvel-Ontario (CSCNO) et cinq autres conseils scolaires catholiques de langue française de l'Ontario participeront à la signature d'une entente de partenariat avec deux maisons diocésaines de l'enseignement catholique en France. Cette entente de partenariat sera officialisée ce jeudi 12 avril, à 16 h, au siège social du CSCNO (201, rue Jogues, Sudbury). Les représentants des médias sont invités à assister à la signature de ce partenariat important qui a comme objectif de développer un ensemble d'activités éducatives et de faciliter les échanges et le partage de ressources pédagogiques, d'expériences, de connaissances et de stratégies d'enseignement et d'apprentissage.

Les conseils scolaires catholiques ontariens suivants participeront à cette entente : le Conseil scolaire catholique du Nouvel-Ontario, le Conseil scolaire catholique Franco-Nord, le Conseil scolaire catholique des Grandes Rivières, le Conseil scolaire catholique MonAvenir, le Conseil scolaire catholique Providence et le Conseil des écoles catholiques du Centre-Est ainsi que l'Association franco-ontarienne des conseils scolaires catholiques (AFOCSC). Également présents seront des représentants des deux maisons diocésaines de l'enseignement catholique en France : Direction diocésaine de l'Enseignement catholique du Puy et de St Flour et Direction diocésaine de l'Enseignement catholique de Clermont et de Moulins

« Le CSCNO se réjouit d'établir des relations qui contribueront au renforcement du système d'éducation catholique de langue française en Ontario et en France, » déclare M^{me} Lyse-Anne Papineau, directrice d'éducation au CSCNO. « Nos élèves, notre personnel ainsi que nos communautés scolaires profiteront de ces occasions de partenariats qui favoriseront le partage de nos expertises respectives ainsi que l'internationalisation des écoles du CSCNO.»

« Ce partenariat confirme le leadership éducatif des conseils scolaires catholiques de l'Ontario. Toutes les parties prenantes sont animées par la même volonté de renforcer les liens entre les communautés éducatives catholiques de langue française et de coopérer dans les actions menées par chacune des institutions. Par ailleurs, tous les instituts participants à l'entente étant de confession catholique, cela permettra aux parties prenantes d'appuyer leurs réflexions sur des valeurs communes basées sur les principes de la catholicité », affirme M. André Bidal, président du CSCNO.

-à suivre-



Le CSCNO et des conseils catholiques francophones signeront une entente de partenariat avec deux établissements scolaires catholiques en France

-2-

Ce partenariat s'adresse aux écoles élémentaires et secondaires de six conseils scolaires catholiques de langue française de l'Ontario et vise concrètement :

- à soutenir l'apprentissage et l'enseignement catholique de langue française et permettre une compréhension des cultures respectives;
- promouvoir une meilleure connaissance et une meilleure compréhension de leurs systèmes éducatifs respectifs;
- donner au personnel des conseils scolaires des écoles catholiques de l'Ontario et des instituts français l'occasion d'enrichir leur formation professionnelle;
- favoriser le partage d'expertise, d'appui-conseil et la collaboration en matière de gestion et de livraison des programmes d'études et de services aux élèves; et
- privilégier autant que possible le recours aux nouvelles technologies (échanges sur Internet, vidéoconférences, etc.) afin de réduire les coûts et de ne pas mobiliser un trop grand nombre de formateurs.

Le partenariat permettra au personnel pédagogique de participer aux programmes de mobilité internationale existants ou de développer des échanges poste pour poste. Ils pourront également participer à des activités de formation et partager leurs réflexions sur des thèmes en lien avec la pédagogie, les résultats scolaires et les pratiques innovantes. Par ailleurs, le recours aux nouvelles technologies sera privilégié autant que possible entre les deux pays.

De plus, le partenariat encouragera le séjour d'élèves dans les écoles catholiques de langue française de l'Ontario et des instituts français. L'objectif de ces séjours sera de permettre aux élèves participants d'accroître leurs expériences et compétences professionnelles et interculturelles afin d'acquérir une meilleure connaissance du monde qui les entoure.

En somme, l'entente de partenariat permettra d'élargir les frontières du monde de l'éducation catholique de langue française et d'accroître sa qualité.

-à suivre-



Le CSCNO et des conseils catholiques francophones signeront une entente de partenariat avec deux établissements scolaires catholiques en France

-3-

Le Conseil scolaire catholique du Nouvel-Ontario offre une éducation catholique de langue française reconnue pour son excellence. Avec près de 7 000 élèves répartis dans un réseau de 27 écoles élémentaires et 10 écoles secondaires, le CSCNO offre un milieu propice à l'apprentissage et un programme éducatif de qualité, de la petite enfance à l'âge adulte.

- 30 -

Info :

Brigitte Morin
Coordonnatrice des relations externes
Conseil scolaire catholique du Nouvel-Ontario
705-673-5626, poste 389
705-690-9740 (cellulaire)
brigitte.morin@nouvelon.ca

